

Département des YVELINES  
Arrondissement de RAMBOUILLET  
Canton de MONTFORT L'AMAURY  
**MAIRIE DE MERE**

**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL du 10/12/2013**

Date de convocation  
27/11/2013

**L'an deux mil treize**

**Le dix décembre à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de

Date d'affichage  
27/11/2013

Monsieur Michel RECOUSSINES, Maire,

**Etaient présents :**

Mr Simon COULOMBEL, Mr Alain COLOMBI, Mmes Sylviane DUQUENOY, Isabelle BONNUIT, Mrs Alain MOLLE, Serge BISSONNET, Michel MERCIER, Gérôme BISSONNET, Mme Corinne. JUMEL TROUFLEAU, Dominique CHESNEAU, Caroline BESSIERE, Françoise BUSTARRET

**Nombre de Conseillers**

**Absents**

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 15

Mme Françoise DUBOS représentée par Monsieur Alain MOLLE  
Mr Pierre DROCHON représentée par Madame Caroline BESSIERE

Mme A.HOWDEN  
Mme L ANAGONOU  
Mme H.FAUVIN  
Mme I CISSE

Mr Alain MOLLE a été élu secrétaire.

**Validation du compte-rendu du Conseil municipal précédent**

Le compte-rendu du Conseil Municipal a été validé à l'unanimité des conseillers municipaux présents ou représentés.

**1.- TITULARISATION D'UN ADJOINT TECHNIQUE DE 2<sup>ème</sup> Classe**

Un adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe est stagiaire à temps complet depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012. Elle a donné entièrement satisfaction pendant la période de stage, il convient donc de la titulariser à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page, including names like 'AC', 'DR', 'IP', 'SB', and 'SD'.

## **2.- AVANCEMENT DE GRADE D'UN REDACTEUR**

L'avancement de grade d'un rédacteur au grade de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe a été validé par le conseil municipal.

## **3.- INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR**

Pour l'année 2013, le receveur principal, percevra une indemnité de 713.79 € brut au titre de conseil auprès de la commune.

## **4.- DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2014.

Les dépenses d'investissement 2014 seront donc mandatées dans la limite des crédits avant le vote du budget primitif 2014.

## **5.- ADHESION AU SERVICE COMMUN « INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS » de la Communauté de Communes Cœur Yvelines**

Par délibération n° 13-090 en date du 09/10/2013, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cœur Yvelines a créé le service commun « instruction du droit des sols ». Ce service commun permet une intégration progressive des communes qui en feront la demande,

La commune décide d'adhérer au service commun « instruction du droit des sols » de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2014.

Les deux délégués représentant la commune seront Monsieur Michel Recoussines et Mr Alain Molle.

## **6.- RYTHMES SCOLAIRES**

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 a défini les nouveaux rythmes scolaires de l'école primaire, organisés sur 9 demi-journées, et qui concerneront toutes les écoles publiques à la rentrée 2014.

Le Conseil Municipal du 28 mars 2013 a émis un avis favorable pour solliciter une dérogation pour le report à la rentrée 2014/2015 de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et sollicite de nouveau une prorogation au 31/01/2014.

*Handwritten signatures and initials:*  
Ae du PDr MM  
CS  
A  
G  
B  
S

**7.- DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE Maurice RAVEL à Montfort l'Amaury**

Le conseil municipal n'a pas donné suite à la demande formulée par le collège Maurice Ravel de Montfort l'Amaury en date du 22 octobre 2013 pour la subvention d'un séjour scolaire « stage pleine montagne 2014 » à la station-village de Châtel concernant les élèves de 6<sup>ème</sup> habitant sur la commune de Méré du dimanche 12 janvier au samedi 18 janvier 2014 soit 23 élèves.

**8.- ADHESION DES COMMUNES de BOUTIGNY-PROUAI, HAVELU et SAINT-LUBIN-DE-LA-HAYE au SIEED à compter du 31 décembre 2013**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion des communes de Boutigny-Prouais, Havelu et Saint-Lubin-de-la-Haye au SIEED à compter du 31 décembre 2013 au SIEED.

**9.- DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE VOIRIE SUITE AUX INTEMPERIES DE L'HIVER**

Une subvention exceptionnelle a été allouée dans le cadre des travaux de voirie suite aux intempéries de l'hiver. Cette subvention complémentaire doit être utilisée pour la réalisation de travaux de rénovation de chaussée, après l'hiver, correspondant à 10 % au maximum d'augmentation du plafond de subvention de la commune. La commune utilisera cette somme pour la réfection de chaussée sur la commune.

**10.- RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LA PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE - MNT**

Le contrat pour la participation à la protection sociale complémentaire du personnel de la commune doit être renouvelé. Il convient donc, dans le cadre de la procédure dite de labellisation à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents, de renouveler ce contrat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

*FDV*  
*CB MM*  
*AL*  
*DE* *AB* *GH* *TD* *SD*